



Communauté paroissiale Saint François de Sales  
34<sup>a</sup> rue Jacob Makoy  
4000 Liège  
Site Web. : <https://saint-francois-de-sales.be/>

@ : sfslaveu@gmail.com

☎: 0470 95 57 25

# News Saint-François

## Carême 2022

« Écouter tant la clamour de la terre que la clamour des pauvres »

Pape François, Laudato si' (n° 49)



CARÈME DE PARTAGE 2022

MADAGASCAR



En cette période toujours marquée par la crise sanitaire et ses conséquences, ce Carême nous offre une nouvelle possibilité de nous soutenir mutuellement et de cheminer ensemble vers Pâques. Cette année, nous revenons sur l'appel du pape François (Laudato si, n°49) lancé à Madagascar.

(Voir plus d'infos en page 3)

## Suivi de la démarche synodale

Deux réunions ont déjà eu lieu (les 30 janvier et 12 février). Plusieurs groupes se sont réunis pour échanger sur les futurs de l'Eglise en général et de notre paroisse en particulier.

Une troisième réunion est prévue le 20 mars de 10h30 à 14h (avec pique-nique). Elle est ouverte à tous, ceux qui ont déjà participé à une réunion ou ceux qui veulent entrer dans la démarche.

Lors de cette troisième réunion, on fera le point sur les attentes, à la fois globalement vis-à-vis de ce que nous pourrions envoyer à l'Évêché et ce que nous proposons concrètement pour la paroisse de Saint-François de Sales. Venez-y nombreux car c'est un moment important de réflexion et de dialogue pour jeter les bases d'un futur changement tant espéré par certains parmi nous.

Plus d'informations sur cette démarche sur le site internet du diocèse : <https://www.evechedeliege.be/synode>

## Février 2022

## AGENDA

### Entrée en Carême

2 mars à 19h30 :  
Messe du mercredi  
des Cendres  
en Unité Pastorale à  
Saint-Nicolas

**Collectes du Carême de partage**  
les WE des 26-27 mars  
et 9-10 avril sont dédiés, au sein de l'Église de Belgique, au soutien des projets des partenaires malgaches, mais aussi de dizaines d'autres projets dans pas moins de 12 pays, tous plus porteurs de vie les uns que les autres.

**Dimanche 6 mars à 10h : accueil à Saint-Gilles de personnes ayant un handicap mental et ont leur place au cœur de la célébration.**

### Démarche synodale

Dimanche 20 mars de 12h30 à 14h (voir ci-contre).

**Messe des familles**  
Samedi 26 mars 18h

## Visite du Vicaire Provincial des Salésiens

Le père Jean-Marie Petitclerc, Salésien de Don Bosco et vicaire provincial des religieux salésiens de la province France-Belgique-Maroc nous a rappelé lors de sa visite du 9 au 13 février quelques points importants :

### *La spécificité d'une paroisse salésienne*

1. C'est une paroisse confiée par demande de l'évêque à une communauté salésienne et animée par celle-ci.
2. Le Provincial des Salésiens choisit un membre de cette communauté pour être le curé de la paroisse. Cette personne est nommée par l'Évêque du lieu sur le choix du Provincial.
3. La communauté paroissiale est irriguée par la spiritualité salésienne.

### *Qu'est -ce que la spiritualité salésienne ?*

1. Elle nous vient directement de la spiritualité de François de Sales interprétée par Don Bosco. Notre paroisse est une paroisse salésienne de Don Bosco.
2. Caractéristiques de cette spiritualité :
  - François de Sales vivait à une époque de grande tension entre catholiques et protestants. C'est un homme de dialogue qui veut éduquer par le dialogue.
  - Il a une vision optimiste de l'homme et de la création.
  - Il prône la douceur dans l'éducation.
  - A ses yeux, sainteté rime avec bonheur. Elle est un projet de vie, un projet pour tous.
  - Autre caractéristique : la joie de vivre, vivre la vie en abondance.

### *Les trois pôles importants d'une œuvre de Don Bosco*

Un pôle d'apprentissage (école, formation ...) qui permet aux jeunes d'acquérir un métier, une formation, de croître dans la vie humaine.

Un pôle social qui favorise un engagement citoyen vers les personnes en besoins, principalement les jeunes – ouvert sur les périphéries, comme nous le rappelle le pape François.

Un pôle paroissial qui œuvre au sens, à la dimension spirituelle de toute personne, qui crée du lien entre l'engagement de foi à la suite du Christ et la vie au quotidien.

La province France-Belgique-Maroc reste présente à Liège grâce à la présence importante et significative de ces 3 pôles. C'est pourquoi elle y investit et continue d'y investir humainement avec les moyens qui sont les siens.

### *Perspectives pour la Paroisse*

Dès septembre, la paroisse Saint-François de Sales entrera dans la construction de l'**Unité Pastorale (UP) Liège Hauteurs**. Cette réalité d'UP est la vision diocésaine depuis de nombreuses années et elle se concrétise aujourd'hui. Notre évêque communiquera en son temps les décisions institutionnelles que cela implique et particulièrement le choix du curé pour cette UP. Nous vous communiquerons des informations plus précises dès que les décisions auront été prises.

Le père Petitclerc rappelait combien cette expérience était importante pour la province : comment travailler ensemble, en accueillant la richesse de chacun, tout en partageant le charisme de Don Bosco ? Le temps et les rencontres seront nos partenaires privilégiés.

## ***Et qu'en est-il des bâtiments de Don Bosco ?***

Les Œuvres de Don Bosco Liège propriétaire de l'ensemble des bâtiments Don Bosco (hormis l'église) vont être transférés vers la Fondation Don Bosco-Belgique. Cela permettra plus de recul et de hauteur pour la gestion et les orientations à prendre afin de maintenir la présence significative des 3 pôles de l'œuvre. La mutualisation de propriétés de la fondation permettra également la gestion par un/des professionnels salariés. Là aussi, le temps sera de la partie, car un transfert de cette ampleur demande du temps.

## **Carême de partage : Pourquoi Madagascar ?**

Les grandes richesses culturelles et écologiques de l'île rouge contrastent fortement avec la pauvreté économique qui frappe la grande majorité des habitants de ce pays. Près de 92% de la population malgache vit avec moins de deux dollars US par jour et environ 33% des ménages se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire. C'est dans les campagnes que la situation est la plus préoccupante. La faim et la malnutrition y touchent les paysans et paysannes parce que, d'abord et avant tout, ils et elles n'ont pas d'accès à la terre.

Or, le gouvernement malgache compte, dans les dix prochaines années, octroyer quatre millions d'hectares de terre à de grandes entreprises privées pour renforcer les exportations agricoles. Il privera ainsi les paysans et paysannes de leur moyen de subsistance essentielle : la terre. Ces accaparements de terre sont inacceptables d'autant qu'ils se réalisent souvent grâce à de l'argent public, y compris venant de la Belgique. Épinglons ici certains projets d'accaparement de terre financés par la banque belge de développement (BIO), 100% publique.

## ***La terre à ceux qui la cultivent***

Fort heureusement, la stratégie du gouvernement malgache suscite d'importantes résistances de la société civile, dont les associations partenaires d'Entraide et Fraternité. Car plus que jamais, la réponse à la crise alimentaire se trouve dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de souveraineté alimentaire associant les paysans et les paysannes.

Nos partenaires malgaches travaillent dans ce sens et ont déjà obtenu des pouvoirs publics plus de 11.124 certificats fonciers au profit de paysans et paysannes. Ce qui a pour effet d'augmenter leur protection juridique face à des accaparements de terre par le secteur privé. Entraide et Fraternité demande l'établissement de règles contraignantes pour les entreprises ainsi que pour les banques de développement comme BIO et la Banque mondiale afin qu'elles respectent enfin les droits humains et l'environnement. Entraide et Fraternité soutient également le développement au sein de multiples projets agricoles de pratiques agroécologiques respectueuses de la terre et des hommes et des femmes qui la cultivent.

Les dons de Carême (qui soutiendront également de dizaines d'autres projets dans pas moins de 12 pays, tous plus porteurs de vie les uns que les autres) peuvent aussi se faire sur le compte BE68 0000 0000 3434 d'Entraide et Fraternité, en ligne sur [www.entraide.be](http://www.entraide.be) ou encore via les réseaux sociaux de l'ONG (Facebook et Instagram).

Une attestation fiscale est délivrée pour tout don de 40 € minimum par an.